



Pour vous former et vous informer  
Parce que c'est un droit  
Pour rencontrer des collègues  
Pour répondre aux besoins réels



Parce que ces stages sont ouverts à toutes et tous

# Stages 2018-2019 du SNES-FSU

Premiers stages

16/10  
Rennes

**PLACE AUX JEUNES** » - Stage FSU Bretagne  
*Éducation, emploi, espace public... Quelle place pour la jeunesse aujourd'hui ?*

16/10  
Rennes

**STAGE CPE : « LA PROFESSION A LA PAROLE »** - Stage SNES-FSU Bretagne  
*Quel bilan social du métier, dans la continuité de l'enquête « conditions de travail » ?*

18/10  
Rennes

**STAGE NON-TITULAIRES : ÉVALUATION PROFESSIONNELLE ET CONCOURS INTERNES**  
*Quelles sont les attentes de l'institution et des jurys de concours ?*



Jeudi 15  
novembre  
Rennes

## QUEL RÔLE POUR LE PROFESSEUR PRINCIPAL ?

*Coordonnateur pédagogique, coach ou manager ?*

Professeur principal : rares sont les enseignants qui aujourd'hui ne « s'y collent » pas... Et si l'intérêt pour la fonction est vif, le sentiment qui domine est celui d'une surcharge de tâches et de problèmes de plus en plus compliqués à résoudre. A l'heure où le Ministère est tenté de faire du prof principal un intermédiaire entre le chef d'établissement et les équipes et d'étendre encore ses missions, il apparaît urgent de faire le point sur ce qui se passe réellement sur le terrain. Ce stage vise à porter la parole des collègues et nourrir la réflexion afin de ne pas se laisser imposer une nouvelle circulaire comportant des dérives dangereuses.



Des **profs principaux** en collège et en lycée, des **représentants de différentes catégories de personnels** travaillant en lien avec eux (CPE, infirmières, Psy-EN, chefs d'établissement), **Frédérique Rolet**, secrétaire générale du SNES-FSU et **Emmanuel Sechet**, secrétaire national du SNES-FSU.

Jeudi 24  
janvier  
Rennes

## TOUS CAPABLES !

*Même en classe de seconde ? Même dans le supérieur ?*

Depuis les années 1960, la massification des études secondaires et supérieures a modifié le système de sélection : aujourd'hui, on reste à l'école, on y passe de classe en classe. Un public que le système n'arrive pas à scolariser correctement se retrouve dans les lycées professionnels, voire dans les lycées généraux et technologiques, et trouve difficilement une place dans l'enseignement supérieur. Ce stage permettra de décrypter les réformes actuelles de l'enseignement secondaire et supérieur ainsi que celle de la formation professionnelle, cohérentes pour accroître la logique de tri social. Il s'agira aussi de voir comment les nouveaux textes réglementaires tendent à faire assurer aux professeur-es des missions au delà du référentiel enseignant et au service de cette logique de tri social.



**Valérie Sipahimalani**, secrétaire générale adjointe du SNES-FSU, **Axel Benoist**, secrétaire national du SNUEP-FSU, **Solenne Ogier**, responsable de la catégorie des Psy EN au SNES-FSU Bretagne, **Benoît Montabone**, responsable du SNESUP-FSU de Rennes 2 et la chercheuse **Séverine Chauvel**, maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Paris Est Créteil, auteure du livre *Course aux diplômés : qui sont les perdants ?*, 2016

Jeudi 21  
mars  
Rennes

## ENSEIGNER L'HISTOIRE AUJOURD'HUI

*Quelle histoire ? Quels enjeux autour de l'histoire enseignée dans le second degré ?*

L'enseignement de l'histoire suscite d'incessantes controverses, signes de la pression politique et sociale à laquelle il est soumis. Lors de la parution des derniers programmes à l'occasion de la réforme des collèges, il s'est retrouvé une nouvelle fois sur la sellette dans des débats médiatiques, souvent éloignés de la réalité du terrain. Pourquoi et comment apprendre l'histoire aux collégiens et lycéens ? Quelle histoire ? Quels sont les enjeux autour de l'histoire enseignée dans le second degré ? Quelle analyse des nouveaux programmes ? Ce stage entend aider les professionnel-les à reprendre la main sur leur enseignement.



**Laurence De Cock**, historienne et enseignante, auteure de l'ouvrage *Sur l'enseignement de l'histoire* en 2018, **Didier Cariou**, maître de conférence en didactique de l'histoire à l'Université de Bretagne occidentale, auteur de *Écrire l'histoire scolaire. Quand les élèves écrivent en classe pour apprendre l'histoire*, en 2012 et **Amélie Hart-Hutasse**, co-responsable du groupe Histoire-Géographie du SNES-FSU.

Jeudi 6  
juin  
Rennes

## LE NUMÉRIQUE DANS L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

*Quel impact du numérique sur les pratiques professionnelles ? Et sur les apprentissages des élèves ?*

TNI, tablettes et manuels numériques, cahier de texte numérique, livrets et bulletins dématérialisés, communication numérique, réseau poussif et maintenance erratique... Comment les pratiques professionnelles sont-elles modifiées par les évolutions numériques ? Le sont-elles vraiment ? Peut-on parler d'un gain dans le bien être au travail ? Les apprentissages scolaires en sont-ils améliorés ?



**Pascal Plantard**, professeur des Universités en Sciences de l'Éducation à Rennes 2, co-responsable d'un des projets e-FRAN, **Juliette Lassalle**, enseignante et formatrice aux usages du numérique en histoire-Géo, ex. chargée de mission de la DANE (Délégation Académique au Numérique Éducatif de l'académie de Nice), **Jean-Michel Harvier**, secrétaire national et responsable du secteur Action Juridique au SNES et **Yannick Lefebvre**, responsable du groupe Métier au SNES.

D'autres stages de catégorie sont prévus et seront annoncés par mél, sur notre site et dans nos publications.



## S'INSCRIRE AUX STAGES SYNDICAUX DU SNES OU DE LA FSU EN 3 ÉTAPES

1 Déposer votre demande de congé pour formation syndicale (de droit) à votre chef d'établissement **un mois avant la date du stage.** (modèle sur notre site)

2 S'inscrire auprès de la section académique par mail à [s3ren@snes.edu](mailto:s3ren@snes.edu) : préciser le stage, n° de téléphone, établissement et discipline ou catégorie, ou via le formulaire en ligne.

3 Vous recevrez ensuite, une dizaine de jours avant le stage, une confirmation d'inscription avec toutes les informations utiles.

Inscriptions en ligne  
[rennes.snes.edu](http://rennes.snes.edu)  
rubrique  
« Observatoire et stage »



Les stages sont ouverts à tous les collègues, syndiqué-es ou non. Seuls les syndiqués sont remboursés de leurs frais de déplacement. L'autorisation d'absence pour formation syndicale est de droit jusque 12 jours par an et par agent, y compris pour les stagiaires !